

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 21 novembre 2017

N° de la séance : 2

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05. 21 présents.

Sont excusés M. DUFRAISSE, M. JEANNETEAU, M. PRETROT, M. VANBREMEERSCH,
M. MARTINEZ, Aurélie DESLIAS

La secrétaire de séance est Madame Dany GAUTHIER, gestionnaire.

Adoption du PV du Conseil d'Administration du 9 octobre 2017

Votants : 21 Pour : 21 Abstention : 0

Madame Humbert-Mohammedi procède à l'installation du nouveau conseil et à la mise en place :

- de la commission permanente
- du conseil de discipline
- de la commission hygiène et sécurité
- du CESC
- du conseil de vie lycéenne
- de la commission éducative

QUESTIONS FINANCIERES

DM n° 9 et 10 pour info - budget 2017

Madame GAUTHIER présente les décisions modificatives pour info n° 9 et 10 relatives à des écritures de régularisation concernant les projets éducatifs et à un rattachement de 4 735.86 € supplémentaires de taxe d'apprentissage.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Madame GAUTHIER présente le projet de budget 2018 à l'aide d'un diaporama.

Elle présente les principes généraux du budget et les différents services.

La dotation de fonctionnement 2018 de la région s'élève à 115 060.00 € (contre 116 222.00 € en 2017 et 122 339.00 € en 2016) soit une nouvelle diminution de 1 162.00 €.

La région a diminué de 1 % la dotation des établissements ayant entre 60 et 90 jours de fonds de roulement.

Les recettes de la taxe d'apprentissage sont budgétées en augmentation à 11 000.00 € au lieu de 9 000.00 € en 2017. La collecte 2017 a été de 13 735.86 €.

Madame Gauthier explique la difficulté d'établir un budget avec une dotation à 115 060 € et annonce une diminution sur certains postes de dépenses et un prélèvement sur le fonds de roulement.

Madame GAUTHIER présente les recettes et les dépenses, service par service.

Les crédits pédagogiques sont maintenus au même niveau que celui de 2017, hormis les crédits EPS pour la location des installations sportives de la ville d'Avrillé qui baissent de 14 000.00 € à 13 000.00 €.

Le service Administration et Logistique voit ses crédits largement amputés notamment au niveau de l'électricité, du gaz et de la maintenance des bâtiments.

En ce qui concerne le service restauration, une ligne de dépenses de 3 500.00 € est ouverte au budget pour financer « les 50 ans du lycée ».

Malgré ces ajustements de crédits, les prévisions de dépenses sont supérieures aux prévisions de recettes et un prélèvement sur fonds de roulement de 8 500.00 € est nécessaire. Il est proposé un prélèvement de 5 000.00 € pour le service général et de 3 500.00 € pour le service restauration.

- Vote du budget prévisionnel 2018 :

Votants : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 21

Madame GAUTHIER présente la liste des contrats et des marchés.

- Liste des contrats et marchés :

Votants : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 21

- Délégation du chef d'établissement à signer les marchés

Madame HUMBERT-MOHAMMEDI demande au conseil d'administration la délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés

Votants : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 21

Madame HUBERT-MOHAMMEDI présente l'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs, avenant signé entre le lycée, le conseil régional et la Mairie d'Avrillé. Les tarifs sont fixés par le conseil régional.

Votants : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 21

II - QUESTIONS PEDAGOGIQUES

Madame Humbert présente les projets pédagogiques.

Jeff Verger, représentant des élèves, prend la parole pour présenter le projet « shiatsu » avec Mme Ruffin.

Votants : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 21

Monsieur TRIBONDEAU quitte le conseil d'administration.

Madame Humbert présente ensuite le projet de sortie à Chinon et au futuroscope en mars 2018 pour les élèves de productique. Le budget de la sortie est soumis au vote du conseil d'administration. Une participation de 15 € sera demandée aux familles.

Votants : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 20

Madame HUBERT-MOHAMMEDI présente ensuite les PAE déposés à la région et les subventions accordées. Elle demande l'autorisation au conseil d'administration de signer les conventions avec les différents intervenants des différents projets dans la limite des crédits octroyés.

- PAE les jeunes s'exposent : 600.00 €
- PAE « donner de la voix pour trouver sa voie » : 1 600.00 €
- PAE « envie d'entreprendre » : 1 500.00 €
- PAE « les jeunes ont du talent » : 600.00 €
- PAE « langue française : diversité » : 1 600.00 €
- PAE « estime de soi/alimentation saine » : 1 000.00 €

Votants : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 20

Madame Humbert-Mohammedi expose ensuite le déroulement des portes ouvertes et des « 50 ans du lycée » qui auront lieu le 23 mars 2018.

Les cours seront maintenus le matin pour l'ensemble des élèves. Un pique-nique « solidaire » sera organisé le midi au restaurant scolaire.

Les portes ouvertes se dérouleront de 14 h à 19 h sous un format plus restreint que les années précédentes. Seuls les locaux du rez de chaussée seront visités.

La cérémonie des « 50 ans » aura lieu à partir de 19 h et sera déclinée en 3 temps et thèmes : le passé, le présent et le futur.

Madame Humbert-Mohammedi invite d'ores et déjà l'ensemble du conseil d'administration à ce moment convivial.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de séance,
D. GAUTHIER



La Présidente,
C.HUMBERTMOHAMMEDI

